

Discours des vœux

Protocole, mesdames et messieurs, chers amis.

Je vais demander aux sapeurs-pompiers et aux gendarmes présents ce soir de venir à mes côtés.

C'est avec une grande tristesse et une profonde émotion que je commence cette cérémonie des vœux, par un hommage aux forces de sécurité, aux pompiers et aux gendarmes, aux hommes et aux femmes qui veillent sur nous jour et nuit, 365 jours par an au détriment de leur vie de famille mais surtout au risque de leurs vies.

Notre territoire a été particulièrement touché en 2018 et en ce début d'année, avec l'accident dont ont été victimes trois pompiers de Miribel les Echelles lors d'un départ en intervention en mars dernier. Dans cet accident Denis Tirard-Collet a été très grièvement blessé et est toujours en rééducation.

Samedi dernier c'est le caporal-chef Simon Cartannaz qui « est mort au feu » dans une intervention sur une fuite de gaz dans un immeuble parisien. Simon avait 28 ans, était originaire d'Entremont le Vieux et était issu d'une famille de sapeurs-pompiers. Simon était pompier volontaire depuis 2010 à Entremont le Vieux et avait intégré les pompiers de Paris en 2013. Il a été décoré en 2016 pour acte de courage et de dévouement.

C'est tout un territoire qui pleure cet enfant du pays qui a été au bout de son engagement et qui a donné une résonance toute particulière à la devise des Pompiers de Paris « Sauver ou Périr ». Je pense particulièrement à tous ses proches dans la douleur.

Nous allons maintenant observer une minute de silence à la mémoire du Caporal-Chef Simon Cartannaz.

Avant de reprendre le cours normal de notre cérémonie des vœux, je souhaite aussi rendre hommage aux forces de gendarmerie de notre territoire qui, au-delà de leurs missions quotidiennes, ont été fortement sollicitées en 2018 dans le cadre de l'enquête sur la disparition et le meurtre de la petite MAYLIS et aussi dans certaines manifestations violentes dites de gilets jaunes en renfort, sur les territoires voisins.

Pompiers et gendarmes sont la pierre angulaire de la sécurité des personnes et des biens sur notre territoire et il convient que nous sachions leur témoigner notre soutien et notre estime

Le contexte :

Je ne peux poursuivre cette cérémonie de vœux sans évoquer le malaise dans lequel se trouve notre pays depuis deux mois maintenant avec une crise qui s'illustre par des manifestations dites de gilets jaunes.

Si cette manifestation ne peut que refléter un réel malaise, nul ne peut clairement énoncer les revendications de ce mouvement désordonné qu'aucune des propositions de l'exécutif ne réussit à calmer.

Si on peut reprocher au Président de la République d'avoir ignoré tous les corps intermédiaires, on doit reconnaître que les français ont montré qu'ils ne voulaient plus de ces corps intermédiaires !! Ils ont élu un Président qui n'appartenait à aucun parti politique, et des députés dont un grand nombre étaient issus de la société civile.

Les manifestations dites des gilets jaunes ne sont organisées par aucune structure identifiée, pas un syndicat, pas un parti politique même si certains aimeraient en profiter pour récupérer des voix pour les prochaines échéances électorales....

Le problème qui en découle c'est que le gouvernement n'a pas d'interlocuteur identifié et reconnu, et dans ce contexte, comment échanger, négocier, construire ?

Autre interrogation que je vous livre : une des revendications concerne la mise en place de référendums, mais est-ce le bon outil alors que les taux de participations aux élections baissent régulièrement ? Le grand débat national sera une formidable opportunité pour mesurer l'implication citoyenne dans une démarche collective constructive.

Mais surtout prenons garde à ne pas perdre de vue l'importance de la cohésion nationale et n'acceptons pas d'opposer les uns aux autres : les actifs aux chômeurs et aux retraités, les salariés du privé aux fonctionnaires, les bénéficiaires de prestations sociales à ceux qui n'en ont pas, les Français aux étrangers (alors que la grande majorité de « ces étrangers » sont aussi français que vous et moi).

Arrêtons aussi les caricatures et schémas mentaux comme celui qui oppose « les riches patrons capitalistes » aux « pauvres salariés » car la réalité de notre pays n'est pas celle de certaines entreprises du CAC 40. Les « patrons capitalistes » que je rencontre régulièrement sur notre territoire sont des agriculteurs, des artisans, des commerçants, des acteurs locaux de services aux entreprises ou aux particuliers qui ne tirent aucun dividende de leur investissement et qui pour un certain nombre ont toutes les peines du monde à en tirer un salaire.

Alors rappelons-nous que la Fraternité fait partie de l'ADN de notre France et que nous n'arriverons à rien en opposant les uns aux autres. Travaillons tous ensemble pour que le débat national soit un moment privilégié d'écoute, de partage d'idées et de propositions constructives.

La cohésion nationale en dépend.

2018-2019

Je vous propose de revenir maintenant à l'action de la communauté de communes au cours de l'année écoulée et des projets pour 2019.

Agriculture :

L'année 2018 a été l'année de l'aboutissement de deux dossiers phare de notre collectivité avec la fin du chantier et l'inauguration des travaux d'agrandissement et de mise aux normes de la cave coopérative fromagère des Entremonts. Un outil de production et de commercialisation des fromages issus du lait de 23 exploitations agricoles de notre territoire. Ce sont 4.300.000 litres de lait qui sont transformés chaque année en 500 tonnes de fromages.

- Quand on accompagne la COOP sur ce projet, on renforce le fait que 23 exploitations du territoire et plus d'une trentaine d'agriculteurs puisse mieux vivre de leur travail.
- Quand on porte un dossier comme celui-ci on investit dans l'agriculture et son avenir
- En rappelant qu'au terme du bail le coût pour la collectivité sera nul.

Cet investissement agricole est complété par des travaux réalisés en faveur du pastoralisme et de l'agriculture du territoire.

Le dispositif d'aides à l'investissement et d'accompagnement à l'installation des nouveaux agriculteurs est également à l'œuvre pour soutenir le dynamisme agricole du territoire.

Économie :

2018 a vu aussi l'inauguration de la phase 1 de la distillerie des liqueurs Chartreuse dont le nectar est distillé depuis le mois de novembre 2017. La communauté de communes a été à la hauteur de cet ambitieux projet par son écoute, sa capacité à trouver des solutions et à accompagner l'entreprise dans la réalisation des nombreuses et complexes démarches administratives pour permettre la réalisation de ce remarquable outil industriel.

- Quand on accompagne la réalisation d'un projet comme celui-ci, on ramène de l'emploi sur notre territoire (plus de 35 d'ici 2020) mais c'est aussi du travail pour les entreprises de notre territoire : entreprises du bâtiment, mais aussi les restaurants et les hôtels.

Sur la zone commerciale de Champ Perroud, 2018 a vu la fin de travaux d'aménagement des parties communes. Aujourd'hui on entre dans la phase de commercialisation et à ce sujet je peux vous dire que des discussions sont en cours et des promesses de vente devraient être signées en 2019.

Nous avons également continué à soutenir financièrement l'investissement des commerçants et artisans à l'aide des dispositifs OCMMR et Leader et notre service économie s'est grandement investi dans l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Le gros dossier économique de 2019 concerne l'accompagnement de l'entreprise Petit des Echelles qui a besoin d'un nouveau site plus grand et plus efficace pour poursuivre son développement.

Il est important de rappeler que le développement économique n'est pas une option ; c'est la seule solution pour développer notre territoire, créer de l'emploi et donc développer la population et générer des recettes fiscales autres que l'impôt des ménages.

Tourisme :

En 2018, nous avons mis la touche finale à l'équipement touristique du site du Désert des Entremonts. Après le bâtiment de location et le restaurant, et la rénovation du gîte, nous avons amélioré l'accueil des touristes et des pratiquants des différentes activités nordiques et de randonnées avec l'aménagement de la zone d'accueil et de stationnement.

Nous avons d'ores et déjà des retours très positifs de l'organisation mise en place, qui valorise l'ensemble des activités qui entourent ce parking et cette zone d'accueil.

Le gros projet de 2019 concerne la préparation de la construction du futur siège de l'OTI de Saint Pierre de Chartreuse qui sera construit en 2020. Le concours d'architectes a été lancé et les études auront lieu dans le courant de l'année.

Enfance-jeunesse :

En 2018, le 4ème Salon de l'enfance s'est déroulé sur le thème de **l'accueil de tous – par définition-**, en mettant l'accent sur **l'accueil des différences** de chacun- chacune. Pendant deux jours, familles, associations, élus, professionnels et partenaires institutionnels se sont rencontrés ont échangés et débattus sur le thème de **l'inclusion**, mettant en cohérence le travail du réseau Handicap qui se structure sur le territoire.

2018 a aussi été l'année de renouvellement du CEJ (Contrat enfance jeunesse). Ce sujet important fixe l'accompagnement de la politique enfance jeunesse du territoire Cœur de Chartreuse par la CAF pour les 4 prochaines années. A ce titre je remercie l'ensemble des acteurs du territoire qui se sont impliqués dans ce renouvellement et aussi Claire pour son implication.

2019 sera tournée vers les jeunes du territoire, avec notamment le projet de création d'un point information jeunes plus adapté, et l'accent mis sur la prévention.

PLUI :

En 2018 le PLUI a traité le sujet délicat du zonage ainsi que les schémas directeurs eau/ assainissement et la délicate question des risques. Tout ce travail a été réalisé en concertation avec les communes et les services de l'état (**remercier l'implication des communes et des services de l'état**)

En 2019, le PLUI entre dans sa dernière ligne droite avec l'arrêt qui sera débattu la semaine prochaine, étape suivie des délibérations des communes et de l'avis des PPA avant l'enquête publique prévue avant l'été pour approuver le PLUI avant la fin 2019.

Ce travail énorme de plus de trois ans et deux cents réunions n'aurait pu avancer avec cette efficacité sans une équipe de techniciens motivés, dynamiques, disponibles et impliqués avec une mention particulière à Florence pour sa qualité d'écoute des élus, pour sa patience et sa capacité à y répondre dans le cadre législatif et réglementaire très contraint que nous impose le choix de vouloir donner une valeur SCOT à ce document d'urbanisme.

Autres sujets :

Je n'ai pas cité tous les projets réalisés en 2018, la liste en serait trop longue, mais je n'oublie pas les autres sujets traités au quotidien par les techniciens avec leurs vice-présidents sur les dossiers du SPANC et des déchets, du tourisme et la gestion des sites touristiques ,l'énergie mais aussi les structures enfance que sont le RAM et le Bébébus, la déchetterie, le service Autorisation du Droit des Sols mais également, les services supports, essentiels, que sont que le secrétariat, la comptabilité, les services techniques,...

Sur le côté statutaire, nous avons pris de la compétence GEMAPI que nous avons choisi de transférer au SIAGA et au CISALB.

Un très grand merci à l'ensemble du personnel pour son implication au quotidien.

En conclusion, je vous souhaite à tous une excellente année 2019 de santé bonheur et réussite en espérant que notre territoire soit épargné par de nouveaux drames et que notre pays retrouve le calme et la concorde.